



Patient Expert NephroCare

Pourquoi pas vous ?

Dans le cadre de notre **démarche d'amélioration continue** et conformément aux **recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)**, nous souhaitons intégrer **l'expertise des patients**.

En partageant votre vécu et en vous formant pour accompagner vos pairs ou participer aux réflexions institutionnelles, vous pouvez jouer un **rôle clé dans l'amélioration des projets** en lien avec la **Qualité et sécurité des soins**.

Et si vous deveniez **notre futur patient expert** ?

Qu'est-ce-qu'un patient Expert ?

Le patient expert est une personne atteinte d'une maladie chronique qui, au fil du temps, a acquis une connaissance approfondie de sa condition, de son traitement et des stratégies pour mieux vivre avec sa maladie.

Grâce à son expérience personnelle et à l'apprentissage, il devient capable de partager son savoir avec d'autres patients et de contribuer à leur prise en charge.

Quel est le rôle du patient Expert chez NephroCare ?

Son rôle est complémentaire à celui des équipes de soins. C'est une personne ressource qui peut contribuer à :

- L'éducation thérapeutique des patients (aider les autres patients à mieux comprendre et gérer la maladie).
- Soutenir les autres patients (en partageant son expérience vécue, il offre un accompagnement).
- L'amélioration du système de soins (Le patient expert participe à des projets de santé en apportant une perspective vécue sur la maladie).

Quel est le profil du patient Expert ?

La sélection d'un patient expert Partenaire doit répondre à plusieurs critères afin de s'assurer que la personne choisie dispose des compétences, des connaissances et des qualités personnelles nécessaires pour assumer ce rôle de manière efficace.

Les Patients Experts seront choisis selon les critères suivants :

1. Expérience avec la maladie



- **Durée de la maladie** : Le patient doit avoir une expérience significative de sa maladie, souvent sur plusieurs années : minimum 2 ans, afin d'avoir accumulé suffisamment de connaissances et de vécu pour partager avec d'autres.
- **Gestion de la maladie** : Le patient doit avoir démontré une bonne maîtrise de sa maladie, y compris une bonne observance des traitements.

2. Connaissance de la maladie



- **Compréhension** : Le patient doit avoir acquis une bonne compréhension des aspects médicaux de sa condition, des traitements et des effets secondaires.
- **Formation continue** : Il doit montrer une volonté de se tenir informé des informations concernant sa pathologie : par exemple par le biais de nos modules de formation.

3. Connaissance théorique



- **Formation certifiante** : Même sans formation initiale, le patient expert doit montrer une volonté d'acquérir de nouvelles compétences pour améliorer son positionnement : il est attendu que le patient expert suive une formation à l'expertise patient dans les 4 ans d'exercice.

4. Capacité pédagogique



- **Compétences en communication** : Le patient expert doit être capable de communiquer clairement, être accessible et d'adapter son discours en fonction du public (patients, professionnels, etc.).
- **Transmission de savoir** : être capable de partager son expérience sans imposer son point de vue, tout en encourageant l'autonomie des patients et en respectant leurs choix.

5. Savoir être



- Le patient expert partenaire **doit faire preuve d'empathie, de communication claire, d'autonomie, d'adaptation, de gestion des émotions, de respect de la confidentialité, de collaboration** avec les professionnels de santé, pour **accompagner** et **soutenir** les autres patients dans leur parcours de soin.
- Le patient expert doit être **capable d'écouter** les autres patients, **sans jugement**, et de les **soutenir** avec **bienveillance**.

Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à vous **rapprocher** de **vos équipes de soins** qui sont à **votre disposition** et à **votre écoute**.

